



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
•••
SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017
•••
COMPTE RENDU

PRESENTS :

Monsieur Guy Lefrand, Monsieur Sylvain Boreggio, Monsieur Bruno Groizeleau, Monsieur Xavier Hubert, Monsieur Daniel Douard, Monsieur Michel Cochon, Monsieur Michel Molina, Monsieur Guy Dossang, Madame Rosine Coulong, Monsieur Mohamed Derrar, Monsieur Claude Royoux, Monsieur Rémi Priez, Monsieur Max Confais.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Driss Ettazaoui, Madame Stéphanie Auger, Monsieur Ludovic Bourrellier, Monsieur Arnaud Mabire, Monsieur Nicolas Gavard-Gongallud.

DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DECIDE** l'octroi des subventions ci-après sollicitées dans le cadre du FISAC, aux commerces y ouvrant droit :

La Casa de las Tapas, rue St Thomas à Evreux : subvention d'un montant de 347.46€

Boucherie Saillard, 12 rue Chartraine à Evreux : subvention d'un montant de 1552.39€

L'un des sens, 31 rue de la Harpe à Evreux : subvention d'un montant de 864.81€

Les Domaines qui montent, 2 place Clémenceau à Evreux : subvention d'un montant de 1818.75€

Ingrid Chaussures, 13 rue de la Harpe à Evreux : subvention d'un montant de 1462.5€

Naturhouse, 5 boulevard Chambeaudouin à Evreux : subvention d'un montant de 352.80€

Vaudrel Opticiens, 5 et 7 rue de Grenoble à Evreux : une subvention d'un montant de 1950€

☞ **DECIDE** la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la Ville d'Evreux et Evreux Portes de Normandie pour l'achat de prestations d'études de programmation relatives à l'aménagement du complexe sportif et la construction d'une salle de sport sur Evreux/Nétreville, **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tous les documents y afférant, **DECIDE** que l'agglomération Evreux Portes de Normandie soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé, **ACCEPTE** que le marché soit attribué par la commission d'appel d'offres de l'agglomération Evreux Portes de Normandie si la procédure mise en œuvre est une procédure formalisée, **ACCEPTE** l'attribution du marché s'il est conclu en procédure non formalisée, par le président d'Evreux Portes de Normandie (coordonnateur du groupement) ou à son représentant, et **DESIGNE** le coordonnateur comme mandataire commun à l'effet de signer les marchés et avenants conclus dans le cadre du présent groupement de commande.

☞ **DECIDE** le remboursement des sommes engagées par les agents au titre du paiement des frais liés à la maladie professionnelle, aux accidents de travail reconnus imputables au service, des visites médicales obligatoires dans le cadre de la réglementation, et ce par virement sur le compte bancaire des bénéficiaires et **AUTORISE** le Président ou son représentant à SIGNER tout document à intervenir dans le cadre de ce dossier.